



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITÉ DE DIRECTION

**SÉANCE DU 19 Juin 2023 à 18h00 - Maison des
Sancerre**

Nombre de membres

En exercice : 21

Présents : 11

Votants : 11

Le dix neuf juin deux mil vingt-trois, le comité de direction de l'office de tourisme du Grand Sancerrois s'est réuni en session ordinaire à la Maison des Sancerre.,

Date de convocation : le six juin deux mil vingt-trois

Etaient présents : Rémi Pierre, Christian Carré, Marie-Solange Doisne-Féré François Renaud, Anna Ruellé, Jean-Pierre Touzery, Emmanuel Marot, Carole Begue, Ludovic Azuar, Pascale Marq, Louison Raimbault

Excusés : Julien Barbeau, Brigitte Chotard, François Renaud, Aurélien Gouraud, Pierre Coquillat, Olivier Crouzet, Chantal Millerioux; Antoine Fleuriot, Thomas Jacquet,

DELIBERATION N° 17 /23- Budget DM

Vu le code du tourisme et notamment ses articles L133-1 et suivants et R-133-10,

Vu les statuts de l'ÉPIC,

Vu la convention d'objectifs et de moyens signée entre l'office de tourisme du Grand Sancerrois et la communauté de communes du Pays Fort Sancerrois Val de Loire,

Vu la délibération n°13/2023 relative au vote du budget prévisionnel 2023,

Considérant que :

- la subvention de la communauté de communes est inférieure de 5000 € au montant précédemment voté
- l'assujettissement de l'office de Tourisme à l'impôt sur les sociétés à compter de l'année 2022, à hauteur de 3268 €

Madame la présidente propose aux membres du comité de direction le vote d'une décision modificative n° 1 :

- Après en avoir délibéré , à l' unanimité, les membres du comité de direction votent la DM comme suit :

	Dépenses			Recettes		
	Chapitre Article	Diminut° de crédits	Augmentat° de crédits	Chapitre Article	Diminut° de crédits	Augmentat° de crédits
Investissement	020	7 600		021	5 000	
	21-2181		2 600			
	Augmentat° - diminut° =	- 5 000		Augmentat° - diminut° =	- 5 000	
Fonctionnement	023	5 000		74-74	5 000	
	69-6951		3 300			
	022	3 300				
	Augmentat° - diminut° =	- 5 000		Augmentat° - diminut° =	- 5 000	

Le secrétaire de séance

Emmanuel Marot



SANCERRE

 3 rue du Méridien, 18300 Sancerre

 Tél. 02 48 54 11 35

 info@maison-des-sancerre.com

 www.maison-des-sancerre.com

Acte déposé à la
Préfecture du Cher, le

3 JUL. 2023



Pour extrait conforme

Fait à Sancerre, le 19/06/23

La présidente

Marie-Solange DOISNE FERÉ.



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE DE DIRECTION

SEANCE DU 19 Juin 2023 à 18h00 - Maison des
Sancerre

Nombre de membres

En exercice : 21

Présents : 11

Votants : 11

Le dix neuf juin deux mil vingt-trois, le comité de direction de l'office de tourisme du Grand Sancerrois s'est réuni en session ordinaire à la Maison des Sancerre

Date de convocation : le six juin deux mil vingt-trois

Etaient présents : Rémi Pierre, Christian Carré, Marie-Solange Doisne-Féré François Renaud, Anna Ruellé, Jean-Pierre Touzery, Emmanuel Marot, Carole Begue, Ludovic Azuar, Pascale Marq, Louison Raimbault

Excusés : Julien Barbeau, Brigitte Chotard, François Renaud, Aurélien Gouraud, Pierre Coquillat, Olivier Crouzet, Chantal Millerieux, Antoine Fleuriet, Thomas Jacquet,

DELIBERATION N° 18 /23 : représentation office de Tourisme

Vu le code du tourisme et notamment ses articles L133-1 et suivants et R-133-10,

Vu les statuts de l'EPIC,

Vu la convention d'objectifs et de moyens signée entre l'office de tourisme du Grand Sancerrois et la communauté de communes du Pays Fort Sancerrois Val de Loire,

Il est proposé de nommer un représentant de l'office de Tourisme pour siéger au conseil d'administration du comité Sancerrois pour le patrimoine mondial

A l'unanimité, moins une voix, les membres du comité de Direction nomment la présidente Marie-Solange Doisne-Féré pour représenter l'office de Tourisme de Grand Sancerrois au Comité Sancerrois pour le patrimoine mondial.

Le Secrétaire,

Emmanuel Marot

Acte déposé à la
Préfecture du Cher, le

- 3 JUL. 2023

Pour extrait conforme, Fait à Sancerre,

La Présidente, Marie-Solange DOISNE FERRE





EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE DE DIRECTION

SEANCE DU 19 Juin 2023 à 18h00 - Maison des Sancerre

Nombre de membres

En exercice : 21

Présents : 11

Votants : 11

Le dix neuf juin deux mil vingt-trois, le comité de direction de l'office de tourisme du Grand Sancerrois s'est réuni en session ordinaire à la Maison des Sancerre

Date de convocation : le six juin deux mil vingt-trois
Etaient présents : Rémi Pierre, Christian Carré, Marie-Solange Doisne-Féré François Renaud, Anna Ruellé, Jean-Pierre Touzery, Emmanuel Marot, Carole Begue, Ludovic Azuar, Pascale Marq, Louison Raimbault
Excusés : Julien Barbeau, Brigitte Chotard, François Renaud, Aurélien Gouraud, Pierre Coquillat, Olivier Crouzet, Chantal Millerieux; Antoine Fleuriet, Thomas Jacquet

DELIBERATION N° 19 /23 Boutique-tarifs visite

Vu le code du tourisme et notamment les articles L133-1 et suivants , R-133-10

Vu les statuts de l'EPIC,

Vu la convention d'objectifs et de moyens signée entre l'office de tourisme du Grand Sancerrois et la communauté de communes du Pays Fort Sancerrois Val de Loire

De nouvelles visites sont proposées en 2023, dans le cadre du Tourisme Positif pour lesquelles il convient de voter 2 nouveaux tarifs :

- Radeau en Loire / Nage en Loire : 35€
- Mon amie l'abeille : une visite adaptée pour le jeune public (tarif E : 15€) et 5€ pour un adulte accompagnant

A l'unanimité, les membres du comité de direction valident les tarifs des visites comme proposé : 35 € pour radeau/nage en Loire et 5 € pour un adulte accompagnant pour mon amie l'abeille

Pour extrait conforme

Fait à Sancerre le 19/06/23, La Présidente

Marie-Solange DOISNE FERÉ

Le secrétaire de séance

Emmanuel Marot



Acte déposé à la
Préfecture du Cher, le
- 3 JUL. 2023





EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE DE DIRECTION

SEANCE DU 19 Juin 2023 à 18h00 - Maison des Sancerre

Nombre de membres

En exercice : 21

Présents : 11

Votants : 11

Le dix neuf juin deux mil vingt-trois, le comité de direction de l'office de tourisme du Grand-Sancerrois s'est réuni en session à La Maison des Sancerre

Date de convocation : le six juin deux mil vingt-trois

Etaient présents : Rémi Pierre, Christian Carré, Marie-Solange Doisne-Féré François Renaud, Anna Ruellé, Jean-Pierre Touzery, Emmanuel Marot, Carole Begue, Ludovic Azuar, Pascale Marq, Louison Raimbault

Excusés : Julien Barbeau, Brigitte Chotard, François Renaud, Aurélien Gouraud, Pierre Coquillat, Olivier Crouzet, Chantal Milleriou; Antoine Fleuriet, Thomas Jacquet,

DELIBERATION N° 20 /23- RH

Vu la convention d'objectifs entre la communauté du Pays Fort -Sancerrois-Val de Loire et l'office de tourisme du Grand Sancerrois

Vu les statuts de l'office de Tourisme du Grand Sancerrois.

Vu le classement de l'office de Tourisme en catégorie 1 en 2019

Dans le cadre de la réorganisation interne de l'OT, suite aux actions mises en place, après l'audit Protourisme, nous avons besoins de :

- prendre du recul par rapport à la mise en place de l'organigramme préconisé par Protourisme,
- monter en compétences managériales et de cohésion d'équipe, examen des demandes d'aménagement du temps de travail.

A l'unanimité, les membres du comité de direction votent le recours au cabinet conseil RH Actiforces (financé par AFDAS) pour l'exécution de cette mission.

Le secrétaire de séance

Emmanuel Marot


3 rue du Méridien, 18300 Sancerre
Tél. 02 48 54 11 35
info@maison-des-sancerre.com
www.maison-des-sancerre.com

Pour extrait conforme

Fait à Sancerre, le 19/06/23

La présidente

Marie-Solange DOISNE FERÉ

Acte déposé à la
Préfecture du Cher, le
- 3 JUL. 2023

